

Comparaison de différents chiffres clés dans le cadre de l'évolution des remboursements des actes de biologie médicale aux laboratoires extra-hospitaliers par la CNS

Les dépenses de santé du secteur extrahospitalier des laboratoires de biologie médicale (3 laboratoires privés, Laboratoire Nationale de Santé, Croix-Rouge et Centre Thermal de Mondorf) représentent à peine **2.7%** des prestations en nature de l'assurance maladie en 2008 (Décompte CNS 2008).

Leur évolution pour la période 2004 à 2010 montre clairement dans le tableau annexé et son graphique, que celle-ci est bien inférieure à l'évolution des dépenses en nature de l'assurance maladie. De plus, la croissance enregistrée par les laboratoires extrahospitaliers couvrent à peine celle de l'index du coût de la vie pour cette même période.

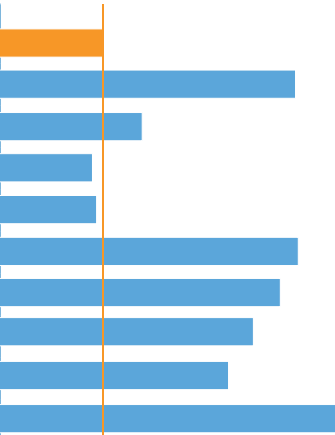
Il est à noter que comparativement, l'évolution des frais du secteur hospitalier et les frais de fonctionnement de la CNS (ex-UCM) sont très largement supérieurs.

Enfin, il convient de préciser que la comparaison des nomenclatures des actes de biologie médicale avec celles de la France, de la Belgique et de la Suisse positionne le Luxembourg à un niveau compétitif en termes de coût pour la caisse de maladie.

Globalement, la FLLAM est amenée à conclure

- que les tarifs pratiqués au Luxembourg en matière de biologie médicale ne sont pas supérieurs à ceux des pays voisins de l'Union Européenne
- que l'évolution de ces tarifs n'est pas adaptée à la réalité économique du secteur face à l'évolution globale de l'ensemble des chiffres clés
- que le seul moyen dont dispose les acteurs extrahospitaliers pour couvrir l'évolution des charges réside dans la croissance en volume d'activité
- que cette croissance n'est pas supérieure à celle des frais de l'assurance maladie et du secteur hospitalier
- que la maîtrise des dépenses de l'assurance maladie ne doit pas se faire sur une approche purement comptable conduisant à réduire les tarifs mais sur une réflexion visant à trouver d'autres modes de financement.

Poste	Evolution moyenne annuelle de 2004-2010
Remboursement aux laboratoires extra-hospitaliers (3 laboratoires privés, LNS, Croix-Rouge, Mondorf)	2,44 %
PIB	6,94 %
Population protégée	3,25 %
Indice général rattaché à la base de 1948	2,22 %
Indice des salaires	2,31 %
Nombre de médecins conventionnés	6,99 %
Prestations en nature de la CNS (Assurance-maladie)	6,64 %
Frais fixes hospitaliers	5,94 %
Frais variables hospitaliers	5,30 %
Charges CNS (Frais administratifs de fonctionnement)	7,98 %



Sources: IGSS: Rapports annuels sur la sécurité sociale
CNS: Décompte 2008
Statec: Comptes nationaux/Prix à la consommation